

Lieve Spaas : *Lettres de Catherine de Saint-Pierre à son frère Bernardin*

Anne Richardot

Volume 10, Number 1, 1997

D'actualité

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/057926ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/057926ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue Recherches féministes

ISSN

0838-4479 (print)

1705-9240 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Richardot, A. (1997). Review of [Lieve Spaas : *Lettres de Catherine de Saint-Pierre à son frère Bernardin*]. *Recherches féministes*, 10(1), 178–181.
<https://doi.org/10.7202/057926ar>

raciale américaine des années 50, de la révolution culturelle choisie des années 60 et de l'apartheid en Afrique du Sud des années 70. Ils s'adressent au réveil de la conscience amérindienne des années 70, au refus des déchets toxiques des années 80 et à la campagne contre les mutilations génitales des années 90.

Chaque récit est précédé d'une longue introduction à la vie et aux actions menées par le sujet. Le témoignage personnel qui suit est toujours saisissant par les émotions, le courage et, malgré tout, la sérénité intérieure de chacune de ces femmes. Des injustices qu'elles ont subies ou qu'elles ont connues servent de catalyseur pour l'action politique qu'elles mènent comme écrivaine, avocate, organisatrice communautaire ou internationale.

Ces vies de femmes sont mieux appréciées après la lecture de l'excellent essai qui sert d'introduction au recueil. L'auteure nous rappelle à quel point le sens des droits de la personne subit encore l'influence du discours idéologique des hommes, préoccupés surtout par les droits civils, politiques et ethniques dans le domaine public. Ce biais se reflète dans la machinerie internationale de mise en vigueur des droits qui ne s'applique que de façon très mitigée aux droits politiques et sociaux. Les perceptions tirées de l'expérience masculine sont renforcées par la surreprésentation des hommes dans la bureaucratie des organismes de surveillance des droits de la personne, à commencer par celle des Nations Unies. Ainsi, l'infériorisation des femmes, systématique dans certains pays, est présentée comme une pratique culturelle ou religieuse et n'est guère le sujet de débat et encore moins de réprobation internationale.

L'auteure fait valoir que les femmes, qui sont le sujet de son livre, travaillent à la transformation des structures de pouvoir, conditions essentielles au changement permanent des institutions et des coutumes qui nient leurs droits fondamentaux. Voilà donc un ouvrage fascinant, qui a le mérite de nous faire voyager parmi différentes cultures et qui nous donne généreusement à réfléchir sur le *nexus* entre les droits spécifiques des femmes et les droits universels des personnes.

Jennifer Stoddart
Commission des droits de la personne
et des droits de la jeunesse du Québec

Lieve Spaas: *Lettres de Catherine de Saint-Pierre à son frère Bernardin*. Paris, L'Harmattan, collection «Bibliothèque du féminisme», 1996, 222 p.

Il n'est pas rare qu'en fouillant dans les archives des grands hommes on puisse tomber sur les oubliées de la famille et de l'histoire: les épouses, les sœurs ou les filles que la postérité, fort peu aidée par la critique, a cru bon de dédaigner. Les recherches de Lieve Spaas sur Bernardin de Saint-Pierre l'ont ainsi amenée à découvrir les liasses mal cousues et parfois piteusement conservées qui forment la correspondance de Catherine de Saint-Pierre à son frère écrivain. Jamais déchiffrées *in extenso*, objets de commentaires lapidaires et malavisés, ces lettres ont semblé à Lieve Spaas dignes d'attention. Après un patient travail de classement, de décryptage et de correction orthographique, elle nous offre donc avec son ouvrage un accès à l'intimité de cette femme

méconnue, et elle projette du même coup un éclairage nouveau sur Bernardin de Saint-Pierre.

Le titre du livre est pourtant quelque peu trompeur, car il ne s'agit pas d'un recueil des lettres de Catherine de Saint-Pierre. Lieve Spaas ne nous propose que certains fragments de cette correspondance, qu'elle ordonne et commente de façon à rendre lisible la vie de cette Normande de la fin du XVIII^e siècle. Le «voyage anthropologique» (p. 25) auquel elle nous convie est organisé: il explore d'abord «Les débris de patrimoine» avec lesquels Catherine de Saint-Pierre doit assurer son existence, avant de nous amener à saisir les caractéristiques de cette «conjugalité épistolaire» fraternelle. La première partie constitue ainsi un premier parcours, financier, de la vie de l'épistolière, tandis que la seconde s'aventure dans ses aspects plus secrètement affectifs. Les deux sphères qui emprisonnent, ou tout au moins contraignent, la sœur de Bernardin de Saint-Pierre sont ainsi clairement mises en évidence: le patrimonial, la succession du père, et le matrimonial, la recherche d'une alliance.

L'histoire de cette femme est celle, tristement classique, de la vieille fille de province. Fortement paupérisée par la mort de son père, elle ne peut en aucune manière prétendre à une vie autonome: le couvent et le mariage seuls se présentent à elle comme possibilités. Faute de vocation religieuse sans doute, et en dépit du fait qu'elle passe une grande partie de sa vie pensionnaire (payante) dans un couvent, elle n'entrera jamais dans les ordres. Quant au mariage, que plusieurs prétendants lui offrent, elle y renonce, sans qu'il soit clairement établi par ses lettres si la répugnance lui est imputable ou si le veto que son frère lui oppose en est cause. Déférente à l'égard des désirs de Bernardin, elle le consulte sur les propositions qui lui sont faites en ce sens, bien au-delà de l'âge légal pour se marier sans consentement familial. À 45 ans, elle sollicite à nouveau son avis, qui est encore une fois négatif, et encore une fois elle se soumet à cette interdiction. Ayant raté ce qui était à l'époque la dernière chance pour une femme de son âge, non seulement elle est condamnée désormais à la solitude et à une gêne financière voisine de la pauvreté, mais elle s'aliène un précieux soutien affectif, l'«amie d'Honfleur» (p. 131) qui, découragée, se détourne d'elle. Il est dommage que Lieve Spaas n'analyse pas le texte même de ces lettres, qui disent subtilement, par le détour de l'amie-conseillère, son désir de trouver une sécurité matérielle et affective. Affirmer que Catherine de Saint-Pierre «n'était pas du genre à se laisser emporter par les sentiments amoureux» (p. 123) paraît pour le moins arbitraire. Le double jeu de l'épistolière est manifeste et demanderait à être analysé. N'exprimant pas ses désirs directement, Catherine rapporte avec insistance les exhortations amicales de son entourage pour décrocher l'approbation de son frère, tout en feignant au niveau personnel une indifférence qui semble anticiper le refus jaloux et l'exonérer généreusement de toute culpabilité: «Je ne vous dis pas mes sentiments aujourd'hui, étant bien aise de savoir les vôtres dans cette occasion» (1766-10-14, p. 124).

Si cette correspondance n'est en aucune façon littéraire – Catherine de Saint-Pierre maîtrisant même avec quelque peine l'expression écrite –, elle recèle un intérêt qui n'est pas qu'historique. Lieve Spaas en est sans doute convaincue, mais elle se contente trop souvent de commenter de manière vague les lettres qu'elle donne à lire, les liant par des élucidations factuelles ou des remarques vagues proches de la paraphrase. Prolixe quand il s'agit de détailler

le droit coutumier de Normandie au XVIII^e siècle, et de manière générale les différents démêlés financiers de la sœur de Bernardin, l'auteure de l'ouvrage ne s'aventure guère dans une exploration de la lettre de ces textes. Le statut de ceux-ci semble d'ailleurs poser problème: qualifiés de «document[s] socio-culturel[s]» (p. 14) ou de «récit» (p. 15 et *passim*), ils suscitent des analyses qui frustreront sans doute à la fois les historiennes et les historiens ainsi que les littéraires. Aux premières personnes, il n'est nul besoin d'expliquer, références à l'appui, que la société d'Ancien Régime était divisée en trois ordres (p. 32); aux secondes, il aurait été bienvenu de proposer quelques lectures stimulantes de ces écrits marginaux. Bien qu'elle ait été médiocrement éduquée, Catherine de Saint-Pierre fait preuve en effet dans ses lettres d'une lucidité et d'une intelligence certaines. L'échec du projet de vie commune avec l'un de ses frères, la condamnant à rester dans son couvent haï, lui arrache par exemple cette exclamation: «Me voilà encore encloîtrée!» (p. 112). L'adjectif renforcé de son préfixe insiste de manière expressive sur la clôture à laquelle se heurtent les élans vitaux. La rhétorique malhabile et touchante de cette sœur abandonnée sur les rives de la Manche – nouvelle Ariane – se prêterait sans effort à des commentaires moins obstinément juridiques et comptables.

Il est sans doute difficile d'héroïser l'existence de Catherine, engluée dans un quotidien pitoyable: domestiques et prosaïques, ces plaintes contenues rappellent sans doute moins l'exilée de Naxos que la Félicité de Flaubert, autre Normande au cœur simple. Malade, isolée, l'épistolière trouve pourtant des accents presque tragiques pour faire part de son désarroi et de son sentiment d'être traquée par le destin: «Où donc se réfugier?» (1783-03-09, p. 113). Frappante formule aussi qui désigne le couvent comme «mon asile où je ne cesse d'être étrangère» (1786-05-26). Sous la plume de Catherine, que sa condition de célibataire indigente emprisonne et relègue aux confins de la société, l'éloquence, souvent empreinte d'une poignante intensité, prend tour à tour la forme du cri ou de la résignation dramatiques. On trouve en effet dans les lignes qu'elle trace l'inquiète grandeur de qui se sait vouée contre son gré au statut de personnage secondaire. Comment ne pas déceler une ironie désenchantée dans cette amorce de lettre à son frère: «Voici un récit qui n'est pas celui de votre Virginie» (1788-04-03, p. 135). Elle sait aussi dire, presque brutalement, sa «disgrâce» qui contraste avec les enjolivements littéraires: «ce sont là des romans où l'existence est de trop dans ce monde» (1786-04-20, p. 130). Étonnante phrase, qui ne constitue pas un commentaire sur Paul et Virginie, mais sur ses rêves matrimoniaux enfuis.

Héroïne d'un pauvre roman réaliste, Catherine de Saint-Pierre fait bien figure d'anti-Virginie, de la façon dont le XVIII^e siècle concevait dans son intertextualité malicieuse des anti-Julie ou des anti-Thérèse. La lecture de sa correspondance se révèle alors précieuse sur un autre plan: elle dévoile, dans la possible genèse du roman, un imaginaire sublimé de la famille qui peut être le fil conducteur de l'idylle écrite par Bernardin. Les pages que Lieve Spaas consacre à ce sujet restent les meilleures de son livre. En diagnostiquant chez les Saint-Pierre un «œdipe fraternel» (p. 204), l'auteure propose une piste de lecture pertinente de Paul et Virginie à la lumière de la relation troublée entre le frère et la sœur. Dans le monde sans hommes et incestueux du roman, on peut lire, transformée en fiction et transportée dans le cadre fantasmatique de l'île tropicale, l'histoire réelle d'un homme qui interdit le mariage à sa sœur, laquelle,

plus fidèle en cela que Virginie, obtempère. Le thème de l'«amour impossible du couple frère/sœur» (p. 208), qu'il soit de papier ou fondé sur une vraie consanguinité, imprègne de fait les écrits publics du frère comme les épîtres domestiques de la sœur.

L'exhumation de ces lettres est une justice rendue à Catherine de Saint-Pierre, l'humble, l'effacée. Celle que son frère censurait («encore une fois vous m'aviez imposé de ne pas vous écrire» (1786-04-20, p. 130)) et dont il raillait probablement les missives («vous m'avez tellement intimidée que je me regarde incapable d'aucun écrit»; «j'ai bien des sujets d'être humiliée dans ma personne, et surtout dans mes écritures», (1785-05-28, p. 197)) laisse entendre sa voix obstinée à deux siècles de distance. Lieve Spaas souligne justement que ce n'est pas la moindre des ironies de l'histoire que les réponses de Bernardin en revanche se soient égarées, le condamnant à un silence posthume (p. 188). Cette correspondance monophonique laisse émerger la touchante figure d'une femme sans lumières, exprimant par ses simples mots la destinée de bien d'autres laissées-pour-compte. Nul doute aussi que les lettres de Catherine modifieront notre lecture de la célèbre pastorale du XVIII^e siècle. Ainsi, malgré les analyses décevantes, au style plat et parfois naïf, qui cousent entre elles les lettres présentées, il faut saluer l'initiative de Lieve Spaas qui nous a permis de nous introduire dans les coulisses de la grande Histoire littéraire et d'apercevoir fugitivement une Virginie sans Paul perdue, sans mâts ni fertiles îlots, dans les brumes normandes.

Anne Richardot
Département d'études françaises
Université de Montréal

Angela Miles: *Integrative Feminisms: Building Global Visions 1960s-1990s*. New York et Londres: Routledge, 1996, 187 p.

Integrative Feminisms: Building Global Visions 1960s-1990s est un plaidoyer en faveur du développement théorique et politique du féminisme global. L'auteure, Angela Miles, entend faire valoir le potentiel de dialogue entre les multiples segments du mouvement des femmes au niveau local et national de même que toute la complexité des échanges qui existent entre les pays occidentaux et ceux du Tiers-Monde. D'entrée de jeu, elle expose sa vision conceptuelle du mouvement des femmes qu'elle décrit comme une entité multcentrée et dont la dynamique interne tend vers l'établissement d'un réseau complexe de solidarité. Au cœur du féminisme global se révèlent des forces collectives qui intègrent les valeurs communes partagées par un grand nombre de femmes, et cela, malgré la multiplicité des expériences et des regroupements à travers le monde.

Ce sont là des thèmes chers à l'auteure déjà élaborés dans l'ouvrage qu'elle a édité avec Geraldine Finn (1989), *Feminism: From Pressure to Politics*. Les deux éditions successives (1983 et 1989) établissaient clairement la distinction entre deux courants, l'un qui s'intéresse aux questions des femmes ou féminisme de pression, et l'autre qui s'adresse à l'ensemble de la société, ou féminisme transformateur. Cette distinction a le mérite de faire disparaître les grandes tendances – libérale, radicale, socialiste, marxiste – pour attirer